



ASSOCIATION DES
SUP TELECOM
TUNISIENS



SOMMET MONDIAL

Sur la

Société de l'Information

Genève : 10 – 12 Décembre 2003

Tunis : 16 – 18 Novembre 2005

=====
Contribution de l'Amicale des Sup-Télécoms tunisiens

Auteur : Mouldi MILED

Date : Décembre 2003

SOMMAIRE

1- Introduction

2- La phase de Genève : 10 au 12 décembre 2003

2.1- Le processus préparatoire

2.2- Le Sommet de Genève du 10 au 12 décembre 2003

2.2.1- Les tables rondes

2.2.2- Les conférences, ateliers, symposiums, et panels de discussion

2.2.3- L'exposition : ICT4D (ICT-for-Development)

2.2.4- La séance plénière d'ouverture

2.3- Les résultats de la phase de Genève

2.3.1- La déclaration de principes

2.3.2- Le plan d'action

2.3.3- Synthèse des résultats de la première phase

2.4- Principaux enseignements de la première phase

3- La phase de Tunis : 16 au 18 novembre 2005

3.1- Notre participation

3.2- Buts recherchés

3.3- Les thèmes et événements

3.3.1- Les thèmes

3.3.2- Les événements et autres actions

3.4- Les Partenariats à Construire

3.4.1- Les partenariats nationaux

3.4.2- Le Partenariat International

3.5- ORGANISATION ET ETAPES DE REALISATION

Annexe :

- Texte de la contribution de l'Amicale des Sup-Télécoms, aux travaux de préparation du sommet de Genève.

1- Introduction

Sur proposition de la Tunisie présentée à la conférence de l'Union Internationale des Télécommunications tenue en 1998 à Minneapolis, l'assemblée générale des Nations Unies, dans sa résolution 56/183 a approuvé la tenue d'un **Sommet Mondial sur la Société de l'Information (SMSI)**. Ce Sommet devait se tenir en deux étapes, la première a eu lieu du **10 au 12 décembre 2003 à Genève**, et la seconde aura lieu du **16 au 18 novembre 2005 à Tunis**.

Aux termes de la même résolution, l'assemblée générale des Nations Unies encourage la contribution de tous les organes compétents des Nations Unies, notamment les institutions internationales et régionales ainsi que **les organisations non gouvernementales, la société civile et le secteur privé**, à participer activement au **processus** intergouvernemental **préparatoire du Sommet et au Sommet proprement dit**.

L'amicale des ingénieurs tunisiens Sup-Telecom, s'est faite accréditer au Sommet, parmi les organisations non gouvernementales au sein de la société civile. En cette qualité, elle a été représentée par notre collègue Bahjet Boussoffara dans les réunions préparatoires au Sommet (Prep-Com 2 du 17 au 28 février 2003), et par Mouldi Miled au Sommet du 08 au 11 décembre 2003 à Genève. En outre, **l'Amicale a soumis une contribution écrite aux travaux préparatoires au Sommet**. Enfin il est à noter que d'autres membres de notre amicale ont participé à ces travaux et aux événements du Sommet lui-même, et ce au titre de représentants du gouvernement ou du secteur privé, ces membres sont : Khedija Ghariani, Hsoumi Zitoun, Mohamed Frikha, Tahar Hafayedh, Slaheddine Maâref, Fayçel Haouas.

*

* *

- Les **thèmes** qui sont traités par le Sommet, se trouvent être au centre des compétences et préoccupations quotidiennes de la plupart des ingénieurs des Télécommunications.
- La **deuxième phase** de ce Sommet se tiendra en **Tunisie**.
- **L'importance** de la **contribution** que la **société** civile, et en particulier notre amicale, peut apporter à la réalisation et la réussite des travaux préparatoires et aux événements du Sommet lui-même.

- **L'opportunité** que revêt ce Sommet pour orienter les activités techniques de l'amicale vers des thèmes qui se trouvent être au centre de nos préoccupations et compétences.
- Les **retombées** qu'auront les activités attenantes à la **préparation** et au **déroulement** du Sommet sur la promotion de tout le secteur des TIC, sur le développement durable de la Tunisie, et sur les incidences positives pour tous les acteurs opérant dans le secteur.

Ces considérations parmi plusieurs autres, devraient nous amener à placer la tenue de ce Sommet au centre de nos activités pour les deux prochaines années **2004 et 2005**.

Cette note a pour but de décrire la première phase du Sommet qui s'est terminée le 12 décembre 2003 à Genève, et de soumettre des réflexions et propositions des grandes lignes d'un programme d'activité en liaison avec la tenue de la **deuxième phase** celle qui se tiendra **à Tunis du 16 au 18 novembre 2005**.

2- La phase de Genève : 10 au 12 décembre 2003

2.1- Le processus préparatoire

La résolution 56/183 de l'assemblée générale des Nations Unies recommande que le soin de préparer le Sommet soit confié à un comité préparatoire intergouvernemental qui en établirait l'ordre du jour, arrêterait les modalités de participation d'autres acteurs au Sommet (en particulier **les représentants de la société civile et du secteur privé**), et mettrait au point le texte du projet de **déclaration de principes** et du projet du **plan d'action**.

L'union internationale des Télécommunications a été désignée, par délégation du secrétaire Général de l'ONU, pour jouer le rôle principal du secrétariat exécutif du Sommet.

Le comité préparatoire s'est réuni six fois. Lors de la première réunion Prep-Com 1, qui s'est tenue à Genève du 1^{er} au 5 juillet 2003, M. Adama Samasekkau, ancien ministre de l'Education du Mali a été élu président des Prep Com's.

Six conférences régionales de préparation pour le SMSI ont suivi cette première Prep-Com et ont eu lieu dans les cinq principales régions du monde :

- Bamako, du 28 au 30 mai 2002 : Conférence régionale pour l'**Afrique**.
 - Bucarest, du 07 au 09 novembre 2002 : Conférence Régionale **paneuropéenne**.
 - Tokyo, du 13 au 15 janvier 2003 ; pour la région de l'**Asie - Pacifique**.
 - République Dominicaine, du 29 au 31 janvier 2003 pour l'**Amérique latine** et les **Caraïbes** .
 - Beyrouth, du 04 au 06 février 2003.
- et
- Le Caire, du 16 au 18 juin 2003 pour les **pays arabes**.

La Prep-Com2 a eu lieu à Genève du 17 au 28 février 2003. Elle a examiné un document de 357 pages, synthèses de 900 pages issues des documents finals des six conférences régionales, ainsi que des contributions écrites des gouvernements, des organisations intergouvernementales et des parties accréditées de la société civile et du secteur privé. Lors d'une réunion intermédiaire tenue à l'UNESCO du 15 au 18 juillet 2003, Prep-Com 2 a livré une première version des projets des documents qui devaient être adoptés par le Sommet, **la déclaration de principes et le Plan d'Action**.

La réunion du Prep-Com 3, qui s'est tenue à Genève du 15 au 26 septembre 2003 a permis l'adoption des modalités de participation, de l'ordre du jour et du déroulement du Sommet. Elle n'a pas réussi à dégager un consensus sur un certain nombre de points dans la déclaration de principes et dans le plan d'action. Du 10 au 14 novembre, une deuxième réunion du Prep-Com 3 (la 5^{ème} réunion préparatoire) a de nouveau eu lieu à Genève, sans aboutir à un accord final sur les projets des deux documents.

Enfin du 05 au 09 décembre 2003 une sixième et dernière réunion préparatoire s'est de nouveau tenue à Genève. Des points de désaccord ont été laissés aux chefs d'Etat afin d'adopter les documents finals du Sommet.

Le **12 décembre**, jour de la clôture du Sommet. Les textes définitifs de ces documents sont publiés sur le site du Sommet www.int/wsis.

2.2- Le Sommet de Genève du 10 au 12 décembre 2003

En plus de cinq sessions plénières qui se sont tenues du 10 au 12 décembre, le Sommet a consisté en de nombreuses manifestations dites « Evènements du Sommet » et qui ont eu pour thème principal « un espace de communication pour tous », et dont le nombre a dépassé les 200 évènements.

Le site www.wsis-online.net en donne le programme détaillé, mis à jour quotidiennement.

Une sélection des principaux thèmes traités au cours de ces évènements est présentée ci-après.

2.2.1- Les tables rondes

Quatre tables rondes, destinées à donner aux chefs d'Etat ou de gouvernement la possibilité de partager leur vision de la société de l'information avec des dirigeants d'organisations intergouvernementales, d'entités de la société civile et du secteur privé, ont débattu des thèmes suivants :

- Créer des opportunités numériques.
- Perspectives et enjeux : diversité dans le cyberspace.
- Les TIC, outil pour parvenir aux objectifs de développement pour le Millénaire.
- Autonomisations de tous.

2.2.2- Les conférences, ateliers, symposiums, et panels de discussion

Le tableau ci-dessous donne une synthèse des principaux thèmes traités avec indication des institutions organisatrices des divers évènements.

Thème	Organismes et institutions	Références
<ul style="list-style-type: none"> - Stratégies Nationales pour une société de l'Information. - Défis et enjeux de la société de l'information. 	<ul style="list-style-type: none"> - U.I.T. - INFODEV (Banque Mondiale) - PNUD - UNCTACD - UN-TIC Task force - SECO 	<ul style="list-style-type: none"> www.itu.int www.infodev.org www.secaadim.ch www.unece.org
<ul style="list-style-type: none"> - TIC et Développement - Internet et Développement 	<ul style="list-style-type: none"> - INFODEV - SECO - Association Initial - World Federation Of United Nations Association - ICC / CCBI 	<ul style="list-style-type: none"> www.initial.org www.iccwbo.org www.unog.ch
Société de l'Information et Société du savoir	<ul style="list-style-type: none"> - UNESCO - FMOI 	<ul style="list-style-type: none"> www.unesco.org http://ict.satw.ch
Infrastructures : <ul style="list-style-type: none"> - Réseaux - Mobiles - Satellites - IPV6 – La génération future d'Internet 	<ul style="list-style-type: none"> - UIT - INFODEV - GLOCOM / JAPON - United Nations for outer space affaires - Internet Society (ISOC) 	<ul style="list-style-type: none"> www.glocom.ac.jp www.isoc.org
Sécurité des Réseaux	<ul style="list-style-type: none"> - INFODEV - Information and computer Technologie Association 	<ul style="list-style-type: none"> www.fort-ross.ru
Fracture Numérique Solidarité Numérique	<ul style="list-style-type: none"> - INFODEV / IRFD / IFAD / - FAO / UNDPI - Société Civile Tunisienne 	<ul style="list-style-type: none"> www.irfd.org www.ifad.org www.fao.org www.eun.org
Applications : <ul style="list-style-type: none"> - e-learning - cybertravail - villes et pouvoirs locaux - Santé 	B. I. T Ville de Genève / Ville de Lyon UN-HABITAT UN-UNIVERSITY OMS	<ul style="list-style-type: none"> www.ilo.org www.cites-lyon.org www.itcilo.it www.unhabitat.org www.unu.edu www.who.org
Médias électroniques	<ul style="list-style-type: none"> - Swiss / EBU - UNDPI - WEMF 	<ul style="list-style-type: none"> www.wemfmedia.org
Logiciels libres	<ul style="list-style-type: none"> - INFODEV - Organisation internationale de la francophonie - Fondation Via-Libre 	

2.2.3- L'exposition : ICT4D (ICT-for-Development)

Parallèlement au Sommet, et du 08 au 12 décembre, une exposition réunissant 229 exposants des cinq continents a occupé le hall 4 de PALEXPO.

Les stands ont été regroupés dans cinq zones correspondantes à cinq thèmes :

- Accès équitable : 43 exposants.
- Politique et mise en œuvre : 36 exposants.
- Ressources humaines et acquisition de compétences : 41 exposants.
- Contenu local et savoir : 48 exposants.
- Communications pour le développement : 61 exposants.

2.2.4- La séance plénière d'ouverture

Le 10 décembre 2003, à 14h00, a eu lieu la première séance plénière d'ouverture du Sommet.

Ont en particulier prononcé des discours à cette séance ; et dans l'ordre :

- Le Secrétaire Générale de l'ONU : Kofi Anan.
- Le Président de la confédération suisse : Pascal Couchepin.
- **Le Président de la République Tunisienne : Zine El Abidine Ben Ali.**
- Le Secrétaire Général de l'UIT : Yoshio Utsumi.
- Le Président du comité de préparation du Sommet : Adama Sammassékou.
- Un Représentant de la Société Civile : une déléguée de l'Union Mondiale des Aveugles.
- Un représentant du secteur privé : Le Président de la société « THURAYA »

2.3 Les résultats de la phase de Genève

Comme prévu, le Sommet a débouché sur l'adoption de deux documents essentiels, qui ont été élaborés au cours des 6 réunions de préparation des Prep-Com's. Ces documents sont :

- **La déclaration de principes** avec pour titre : construire la société de l'information :
Un défi mondial pour le nouveau Millénaire.
- **Le plan d'action** : (Sans titre) :

Les deux documents peuvent être consultés et téléchargés à partir du site www.itu/wsis/documents

2.3.1- La déclaration de principes

Elle comporte 67 paragraphes répartis en trois chapitres (A, B, C) suivant le sommaire suivant :

- A- Notre conception commune de la société de l'information (18 paragraphes).
- B- Une société d'information pour tous : principes fondamentaux (46 paragraphes).
 - 1- Le rôle des gouvernements et de toutes les parties prenantes dans la promotion des TIC pour le développement.
 - 2- Infrastructure de l'information et de la communication : Fondement essentiel d'une société de l'information inclusive.
 - 3- Accès à l'information et au savoir.
 - 4- Renforcement des capacités.
 - 5- Etablir la confiance et la sécurité dans l'utilisation des TIC.
 - 6- Créer un environnement propice.
 - 7- Des applications TIC en toutes circonstances.
 - 8- Diversité et identité culturelles, diversités linguistiques et contenu local.
 - 9- Médias
 - 10- Dimensions éthiques de la société de l'information.
 - 11- Coopération internationale et régionale.
- C- Vers une société de l'information pour tous basée sur le savoir partagé (3 paragraphes)

2.3.2- Le plan d'action

Après une introduction et un rappel des objectifs, buts et cibles du plan d'action, le texte de ce plan associe aux 11 principes énoncés dans le chapitre B de la **déclaration de principes**, des actions concrètes pour faire de ces principes des réalités.

A ces dispositions, le **plan d'action** inclut des actions relatives aux :

- Pacte de solidarité numérique.
- Suivi et l'évolution des progrès réalisés dans l'application du plan d'action.
- La préparation de la phase de Tunis.

2.3.3- Synthèse des résultats de la première phase :

a/ L'aspect technico-économique du Sommet a sans aucun doute, été dominé par le thème de **la fracture numérique**, et son corollaire, celui de **la solidarité numérique**. Les conférences, débats et panels ont souvent convergé vers ce thème ; l'exposition ICT4D en a fait sa bannière. Enfin, les documents finaux en ont largement traité.

b/ Du point de vue technique, les sujets de l'heure sont :

La connectivité et le développement des infrastructures.

- La sécurité des réseaux, et en particulier d'Internet.
- Les logiciels libres.

c/ Du point de vue réglementaire, l'attention a été attirée sur les aspects suivants :

- La gouvernance d'internet.
- L'ouverture du secteur à la concurrence, et la promotion de la compétitivité.
- Le développement des mécanismes de stimulation et d'encouragement des investissements.

d/ Les représentants de la société civile et ceux du secteur privé ont exprimé, chacun à sa façon et pour des raisons qui lui sont propres, une certaine distance par rapport aux conclusions du Sommet, parce qu'elles ne tiennent pas assez compte de leurs préoccupations.

- **Pour la société civile** : le manque d'engagement des gouvernements dans les financements de la solidarité numérique, et l'absence d'une vision commune et volontariste, de la société de l'information.

- **Pour le secteur privé** : l'accent doit être mis sur la création d'environnements propices à la libre concurrence, à la stimulation de l'investissement, et à la promotion de l'utilisation des TIC comme ingrédients essentiels au développement et la croissance économique.

2.4- Principaux enseignements de la première phase :

La tenue du Sommet Mondial de la société de l'information aura été et sera l'événement majeur du début de ce siècle. A travers la participation des gouvernements, des organisations internationales et régionales, les représentants de la société civile et de l'industrie, il prend un caractère d'universalité que peu d'événements ont pu conquérir.

Embrassant des thèmes aussi variés que complémentaires tels que la technologie, le développement, l'équilibre social au niveau de la planète, les aspirations à la liberté et à l'émancipation des citoyens du monde, il se caractérise ainsi par une exhaustivité qui introduit une innovation dans le déroulement des forums mondiaux.

3- La phase de Tunis : 16 au 18 novembre 2005

3.1- Notre participation

Il est communément admis que les gouvernements et les organisations internationales ne peuvent pas résoudre, seuls, les nombreux défis posés par l'implication des TIC dans les processus de développement.

D'autres types de partenariat, impliquant toutes les parties concernées-gouvernement, société civile et industriels, doivent être mis en place.

Les ingénieurs, d'une façon générale, ceux dont la culture et le métier sont du domaine des TIC d'une façon particulière ; dans quelque structure où ils travaillent (Administration publique ou entreprise économique), ne peuvent rester indifférents à la tenue d'un tel événement. Pour l'ingénieur tunisien, le fait que **la deuxième phase ait lieu à Tunis**, lui offre des opportunités, mais aussi lui confère des responsabilités particulières, qui devront l'inciter à participer activement à la préparation et au déroulement à la deuxième phase du Sommet mondial de la société d'information (**Tunis, du 16 au 18 novembre 2005**).

C'est dans cette perspective que se situent les propositions qui suivent.

3.2- Buts recherchés

Dans un esprit de **partenariat** et de **complémentarité** avec toutes les autres parties concernées, notre association peut assigner aux activités et actions qu'elle pourra mener durant les deux prochaines années, les buts suivants :

- **Contribuer**, dans toute la mesure possible, à **la promotion des TIC** et à leur immersion dans l'ensemble des composantes de la Société Tunisienne :
 - o Démontrer, illustrer, exposer, les nombreuses implications des TIC dans le processus de développement, mais aussi alerter les décideurs sur **les freins et enjeux**, sur l'importance de l'existence éventuelle de **signes de fracture numérique au niveau national**.
 - o Suggérer les mesures nécessaires.
 - o Susciter les projets, allant dans le sens d'un développement harmonieux et équitable.
- Faire de l'**amélioration des indicateurs de mesure de la «santé numérique» de la Tunisie**, un facteur de **réussite du Sommet de Tunis**.

- Participer à **l'exposition** au reste du monde du **potentiel de la Tunisie** en **compétences** et **ressources humaines** pour l'édification de partenariats Sud-Sud et Nord-Sud générateurs de richesses et servant les intérêts mutuels de toutes les parties.
- Créer des opportunités et entreprendre toute action, dans le but de promouvoir les entreprises privées opérant dans le secteur des TIC ; et ce à travers l'organisation de forums de rapprochement de ces entreprises avec des partenaires internationaux potentiels ou en initiant des projets de partenariat Public – Privé au niveau national.
- Identifier et initier des projets pilotes qui pourront être exposés lors du sommet et qui seraient orientés vers l'aide à l'insertion professionnelle de certaines catégories de la population, grâce à une exploitation des potentiels des TIC.

3.3- Les thèmes et évènements

3.3.1- Les thèmes :

Il paraît naturel de puiser les thèmes des activités à entreprendre dans la liste de ceux qui ont dominé les travaux de la première phase, et dans l'examen du **plan d'action** adopté par le Sommet de Genève, et d'une manière spécifique, le paragraphe C de ce plan d'action.

L'application de cette approche, amène à lister les thèmes qui devraient constituer le cadre de notre action et qui pourraient être :

- **Infrastructures de l'Information** et de la communication : fondement essentiel d'une société de l'information inclusive.
- Etablir la **confiance et la sécurité** dans l'utilisation des TIC.
- Créer un **environnement propice**.
- Promouvoir les **applications TIC** et en particulier :
 - Cybergouvernement
 - Commerce électronique
 - Téléenseignement
 - Télésante
 - Cybertravail
 - Cyberécologie
 - Cyberagriculture
 - Cyberscience

- **Les logiciels libres**

Parallèlement à l'intérêt que nous devrions apporter à l'examen de ces thèmes, dans le contexte propre de la Tunisie en tenant compte autant **des avancées** que **des retards** que ce contexte pourrait révéler, nous devons rester vigilants, et si possible contribuer, au déroulement d'actions spécifiques décidées dans le plan d'action telles que :

- **Elaboration de cyberstratégies nationales**, y compris en ce qui concerne le nécessaire renforcement des ressources humaines, d'ici à 2005 (C1/a du P.A).
- Mise en œuvre d'ici 2005, d'au moins un **partenariat opérationnel public-privé (PPP)** ou entre plusieurs secteurs, à titre de projet pilote (C1/b du P.A).
- Création d'un groupe de travail du SMSI sur la **gouvernance d'Internet**, impliquant toutes les parties, pour d'ici à 2005, étudier la gouvernance de l'Internet (C6-b).
- Examen approfondi des **mécanismes de financement internationaux existants**, afin de savoir s'ils sont adéquats et permettent de faire face aux enjeux des TIC pour le développement. Cet examen devait être mené avant fin décembre 2004.
- Elaboration d'un **système international réaliste de suivi et d'évaluation** (à la fois qualitative et quantitative), afin de suivre les progrès réalisés, par référence aux objectifs, buts et cibles du plan d'action et compte tenu des conditions propres à chaque pays.

3.3.2- Les évènements et autres actions

a/ Les réunions préparatoires :

A l'image de la préparation du Sommet de Genève, celle du Sommet de Tunis impliquera la tenue de réunions préparatoires (Prep-Com), dans lesquelles notre association se devra d'être représentée et d'y apporter toute la contribution possible. A l'occasion des réunions qui auront lieu à Tunis et en fonction des participants annoncés, l'amicale pourra initier des évènements en marge des réunions qui auront pour objectifs principaux la présentation du potentiel national en produits et services TIC et l'incitation à des partenariats techniques, ou commerciaux.

b/ Les séminaires :

L'amicale devrait se fixer un objectif d'organisation et de parrainage d'au moins quatre séminaires d'ici novembre 2005 (deux par an). Ces séminaires puiseront leurs thèmes dans la

liste du paragraphe 3.3.1 ; et impliqueront des parties internationales : organisations internationales, ONG et industriels.

c/ Tables rondes et conférences :

Les thèmes qui ne pourront pas être traités dans le cadre de séminaires, pourront faire l'objet de tables rondes ou conférences animées par des personnalités compétentes et adressées à des publics ciblés dans les milieux de l'Administration, de l'Industrie et de l'Université.

Un objectif d'un événementiel par trimestre, soit 7 ou 8 au cours des deux prochaines années devrait être réalisable.

d/ Participation à des évènements internationaux :

L'amicale devait jouer un rôle d'observatoire et de suivi des manifestations internationales qui se tiendront au cours des deux prochaines années et dont l'objet est connecté aux thèmes du Sommet. Dans le cas où des forums se tiendraient en marge de ces manifestations, l'Amicale pourrait inciter des personnalités, parmi ses membres ou en dehors, de contribuer à ces forums par des conférences ou toute forme prévue.

Un premier exemple est fourni par la tenue de Africa-Telecom au Caire au début du mois de mai 2004.

e/ Représentation dans des commissions, comité ad-hoc, organisés dans le cadre du Sommet :

L'Amicale s'efforcera de contribuer aux travaux d'autres organisations, commissions ou comité ad-hoc, dont le but s'inscrit dans ceux qu'elle s'est fixée pour elle-même.

f/ Evènements pendant le Sommet de Tunis :

Pendant le Sommet de Tunis, l'Amicale se doit de manifester sensiblement sa participation sous différentes formes, dont la plus importante restera l'organisation de rencontres sous formes de symposiums, séminaires, panels, ... parallèlement au Sommet ; qui traiteraient par exemple des sujets orientés vers les progrès de la Tunisie dans le domaine des TIC, ou l'expérience d'entreprises tunisiennes dans la réalisation de grands projets.

3.4- Les Partenariats à Construire

Il n'échappe à personne que l'ambition imprégnée au programme ci-dessus ne pourra se réaliser par les seules ressources de l'Amicale, de même que l'impact que ces activités pourraient avoir sur le développement du secteur serait nettement plus significatif si

SMSI : Contribution de l'Amicale des Sup-Télécoms tunisiens

l'Amicale arrivait à fédérer des partenariats nationaux et internationaux dans la préparation et l'exécution des différents projets prévus.

3.4.1- Les partenariats nationaux

- Outre le soutien de l'**Administration**, du **comité permanent de l'organisation du Sommet mondial de Tunis**, et d'entreprises nationales, l'Amicale cherchera à associer à ce projet d'autres composantes de la société civile (ONG) dont la contribution s'inscrira dans le strict cadre des buts recherchés et des thèmes et événements retenus. Ces ONG seront recherchées prioritairement parmi celles accréditées au Sommet et qui ont déjà contribué à la phase de Genève.

De même on devra rechercher l'adhésion d'autres ensembles tels que :

- Des représentants du secteur privé à travers les structures de l'UTICA.
- Des représentants de professionnels de la gestion économique.
- Des représentants des cadres administratifs de l'Administration Tunisienne.
- Des représentants de l'Université.

3.4.2- Le Partenariat International

La Banque Mondiale, l'UIT, l'UNESCO se sont particulièrement distingués par une activité et une présence déterminante dans la préparation et le déroulement de la phase de Genève.

Ils seront des partenaires incontournables et très précieux dans la préparation et le déroulement de la phase de Tunis.

Les associer, sous des formes à définir, à nos travaux de préparation, est une nécessité..

Afin de donner à nos travaux le caractère international nécessaire, il nous appartient de rechercher des partenaires dans quatre directions :

- Des ONG internationales actives : exemple l'Internet Society (ISOC).
- Des ONG de pays européens proches : France, Italie, Espagne, Allemagne, Suisse ...
- Des ONG de pays amis arabes (Maroc, Algérie, Egypte, Liban, Jordanie), ou de pays africains francophone (Sénégal, Mali ...).
- Dans le cas où le CCBI (Coordinating committee of business interlocutors), n'aurait pas été correctement associé à travers l'UTICA, il nous incombera de palier à cette défaillance.

3.5- Organisation et étapes de réalisation

La présentation du programme proposé est sans doute à la dimension des enjeux qui se sont imposés dans la décision prise par la communauté internationale d'organiser le Sommet Mondial de la Société d'Information, et de la chance offerte à la Tunisie d'alerter la deuxième phase du Sommet.

Nous sommes en droit d'estimer qu'à coté des instances officielles, notre amicale et les organisations nationales qui pourraient nous rejoindre, est celle qui devra le mieux servir le développement du secteur. **Il nous incombe donc de ne pas laisser échapper cette opportunité.** Nous devons aussi être conscients que l'échéance de novembre 2005 est très proche, et qu'il est urgent de se mettre à l'œuvre sans retard. L'initialisation d'un programme, quel qu'il soit, nécessite au préalable trois conditions :

- 1- **Réunir un consensus au sein de l'Amicale** sur les grandes lignes du programme :
 - Thèmes
 - Partenariat
 - Modèle d'organisation de l'unité responsable de la réalisation.

- 2- **Informers les autorités compétentes de la vision adoptée**, et solliciter, le cas échéant, leur caution morale pour la réalisation du programme.

- 3- Définir les ressources humaines et financières pour les différentes activités.

Annexe

Contribution de l'Amicale des Sup-Télécoms tunisiens aux travaux préparatoires du SMSI de Genève